

**COMPTE RENDU DE LA PREMIERE SESSION DU COMITE
DE PILOTAGE DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE
DES INDUSTRIES EXTRACTIVES (ITIE)
AU BURKINA FASO**

(24 juin 2008)

Le Comité de pilotage de l'ITIE s'est réuni le 24 juin 2008 dans la salle de conférence du MEF sous la présidence de Monsieur Sylvain DOMBOUE, SG du MMCE, Vice – Président du Comité avec à son ordre du jour les trois points suivants :

- Programme de travail pour l'élaboration du plan d'actions ;
- Mise en place des groupes de travail ;
- Divers.

La liste détaillée des participants figure en annexe.

Après l'adoption de l'ordre du jour, les participants ont passé en revue successivement les différents points inscrits. Les principales conclusions des échanges ressortent comme suit.

1- Sur le programme de travail pour l'élaboration du plan d'actions

A l'invitation de Monsieur DOMBOUE, Monsieur François Zoundi, secrétaire permanent du suivi des politiques et programmes financiers, dont la structure assure de façon transitoire la coordination des activités de démarrage du processus ITIE, a soumis aux membres du comité la proposition suivante de programme de travail :

- du 24 juin au 14 juillet 2008 : élaboration d'une esquisse de plan d'actions par un groupe restreint composé de représentants du MEF (SP-PPF), du MMCE (DGM), du GPMB (Président) et de la Société civile.
- 15 juillet 2008 : validation du projet de plan d'actions par le comité de pilotage
- 18 juillet 2008 : soumission du projet de plan d'action au comité de supervision
- Août – septembre 2008 : démarrage des activités

Les membres du comité ont accueilli favorablement ces propositions, mais les représentants du GPMB et de la Société civile ont demandé un délai pour organiser la concertation entre eux pour désigner leurs représentants respectifs. La date limite du 30 juin a été retenue à cet effet.

2- Sur la mise en place des groupes de travail

Avec l'accord du Vice – Président, Monsieur Zoundi François est intervenu pour préciser l'objectif visé par la mise en place des groupes de travail et donner quelques indications sur le contenu de leur travail. Les groupes sont appelés à réfléchir sur les orientations et modalités d'actions dans trois domaines : la collecte de l'information, le renforcement des capacités et la communication. Des chefs de files seront désignés pour coordonner les activités de chaque groupe de travail et il propose que l'administration soit chargée du volet collecte de

l'information, la société civile du volet renforcement des capacités et le GPMB du volet communication, étant entendu qu'un groupe de travail peut comprendre des représentants de plusieurs parties prenantes.

Au cours des échanges sur ces propositions, la société civile a relevé qu'il est tout à fait indiqué que le gouvernement s'occupe de la collecte de l'information. La société civile estime qu'elle peut indifféremment être chef de file de l'un ou l'autre des autres groupes de travail. Ses représentants se concerteront sur ce point en même temps qu'ils désigneront leur représentant au groupe restreint constitué pour préparer le projet de plan d'actions. Le président du GPMB a également demandé de lui donner jusqu'au vendredi 27 juin pour communiquer le nom de son représentant.

3- Au titre des divers

Deux points ont été évoqués à ce point de l'ordre du jour :

- Monsieur Zoundi a confirmé aux membres l'organisation dans l'après midi à 15 heures de la vidéo – conférence annoncée le 20 juin dernier lors de la session de lancement. Il s'agira d'échanger avec les services de la banque à Washington sur le processus ITIE et les prochaines étapes pour le Burkina Faso. Il a invité tous les membres qui le peuvent à y participer et indiqué que les échanges dans le cadre de cette vidéo conférence seront partie intégrante de la présente session.
- Pour faciliter les échanges d'information, il a été demandé aux membres du comité d'indiquer sur la liste de présence leur adresse email.

Avant de clore la réunion à 10 heures, le président de séance a rappelé les conclusions des débats et invité les uns et les autres à participer à la vidéoconférence de l'après midi, dans les locaux de la mission résidente de la Banque Mondiale.

SEANCE D'INFORMATION PARVIDEO CONFERENCE

Cette vidéo conférence, organisée avec l'appui de la représentation de la banque mondiale au Burkina Faso, a connu la participation de 7 membres du comité de pilotage. Les échanges ont été articulés autour des points suivants :

- attentes du gouvernement du Burkina Faso par rapport à l'Initiative ITIE et étapes déjà franchies pour son adhésion ;
- exposé de la Banque mondiale sur les principales étapes de l'ITIE et sur les expériences d'autres pays ;
- prochaines étapes pour le Burkina Faso ;
- stratégie du Burkina Faso pour aller au-delà de l'ITIE – vision sur la gouvernance d'ensemble du secteur minier

Après une brève introduction de la représentante résidente et une présentation des représentants de la banque à Washington et les membres de la délégation burkinabé présents à la séance, les deux parties ont abordé les discussions autour des points inscrits.

1- Attentes du gouvernement du Burkina Faso par rapport à l'Initiative ITIE et étapes déjà franchies pour son adhésion

Monsieur Zoundi François a d'abord rappelé les objectifs visés par le Burkina Faso en adhérant à l'ITIE : assurer la transparence dans l'exploitation minière, à travers la conduite d'une série d'activités, dont la publication des revenus tirés des industries extractives.

Il a ensuite évoqué les étapes franchies depuis l'intention d'adhésion manifestée en septembre 2007 par lettre adressée à la Banque Mondiale. Dans ce cadre, il a signalé :

- la mise en place par le Conseil des ministres lors de sa séance du 16 avril 2008 d'un dispositif institutionnel pour conduire les activités de l'ITIE. Ce dispositif comprend deux instances : i) un comité de supervision, qui réunit autour des premiers responsables des ministères concernés directement ou indirectement par les activités minières notamment les directeurs généraux de sociétés minières en phase d'exploitation, pour suivre l'état d'avancement des activités de l'initiative au Burkina Faso ; ii) un comité de pilotage, composé de représentants de l'administration, du secteur minier, de la société civile et des médias, pour la conduite des activités de l'ITIE.

Ces deux comités sont appuyés par un secrétariat technique chargé de coordonner les activités et de suivre la mise en œuvre des décisions et recommandations issues de leurs sessions.

- le lancement des activités de l'ITIE le 20 juin 2008 lors d'une cérémonie réunissant les membres des deux comités. Au cours de cette cérémonie largement relayée par les médias, le ministre a réaffirmé la volonté du gouvernement de s'inscrire dans la démarche en présence des médias.
- la tenue de la première session du comité de pilotage le 24 juin, dans la matinée, avec à son ordre du jour l'adoption d'un programme de travail pour l'élaboration du projet de plan d'actions qui doit être validé le 15 juillet 2008 et soumis le 18 juillet au comité de supervision. L'objectif est de démarrer les activités pour compter du 1^{er} août 2008.

2. exposé des étapes de l'ITIE, des expériences d'autres pays et prochaines étapes pour le Burkina Faso.

Après cette présentation de Monsieur Zoundi, Monsieur Asham a salué la création par le Burkina Faso des trois structures susvisées pour superviser l'ITIE. Il a indiqué qu'elles répondaient parfaitement à la situation et que leur objectif premier pour les trois prochains mois devrait être de confirmer le statut de candidat au secrétariat de l'ITIE à OSLO. A cet effet, cinq critères doivent être remplis à cet effet :

- 1- la rédaction d'une note du gouvernement indiquant qu'il a adopté l'Initiative. Cette note doit être publiée sur le site Web du Burkina Faso ou sur le site du secrétariat de l'ITIE à OSLO ;
- 2- l'engagement du gouvernement à travailler avec tous les autres acteurs dans le cadre de l'Initiative ;
- 3- la désignation d'un chef de file pour piloter le processus ;
- 4- l'adoption et la publication du plan d'actions pour la mise en œuvre de l'ITIE au Burkina Faso ;
- 5- la création de structures regroupant l'ensemble des acteurs pour superviser la mise en œuvre de l'ITIE.

Sur la base de la présentation des étapes déjà franchies, le Burkina a déjà rempli entièrement les critères 3 et 5, et est sur la bonne voie pour les critères 1 et 2 qui doivent être complétés par la publication sur un site Web de la justification de l'adoption de l'ITIE et de son engagement à inclure les autres acteurs. Il reste à produire le plan d'actions, qui doit être publié après validation par les parties prenantes.

Monsieur CRAIG, qui participait à la vidéo conférence depuis Buenos Aires, a salué l'adoption de l'ITIE par le Burkina Faso, à un moment où le secteur minier amorce un tournant majeur avec l'entrée en exploitation de plusieurs mines. Cela devra permettre d'éviter les écueils rencontrés par d'autres pays. Il a indiqué qu'il est sur le point d'achever les étapes liminaires pour prétendre au statut de candidat.

Répondant à une observation de Monsieur Zoundi sur la justification de l'adoption de l'ITIE par le gouvernement, Monsieur Craig a indiqué que la documentation relative du lancement

de l'ITIE comprenant son relais par les médias, pouvaient servir à cet effet. Cette documentation pourrait être transmise par lettre au Président de l'ITIE, ainsi que tout autre élément utile pour convaincre le secrétariat que les critères ont été respectés. Monsieur Craig a par ailleurs informé la délégation burkinabé qu'il pourrait aider le Burkina dans cette démarche pour l'accès au statut de candidat à l'adhésion à l'ITIE, ce qui pourrait lui ouvrir l'accès aux ressources du fonds fiduciaire mis en place pour soutenir les pays dans la conduite des activités du plan d'action national. Il a par ailleurs promis de faire parvenir au comité par l'intermédiaire de la mission résidente des modèles de plan d'actions élaborés par la république démocratique du Congo, la Guinée et la Mauritanie. Il a également marqué sa disponibilité à échanger avec le comité sur son projet lors de sa prochaine visite au Burkina en juillet prochain.

Monsieur Isham est ensuite revenu sur le dossier de candidature pour dire que le gouvernement devra démontrer que le plan de travail est l'œuvre de toutes les parties. Il a suggéré d'envisager d'inviter le secrétariat de l'ITIE lors de l'atelier de validation pour qu'il participe à l'endossement du plan par toutes les parties. Dès lors que le processus d'adhésion sera enclenché, l'assistance du fonds fiduciaire pourrait être obtenue pour soutenir le secrétariat technique.

Les échanges se sont ensuite poursuivis sur les expériences de la Guinée et du Mali. La délégation a voulu connaître l'état d'avancement de l'Initiation dans ces deux pays et, surtout, les difficultés rencontrées dans sa mise en œuvre.

Concernant le cas de la Guinée, Monsieur Isham a relevé l'existence d'un fort engagement politique pour avancer dans l'ITIE, ce qui est un facteur essentiel. La Guinée a également mis en place un dispositif institutionnel similaire à celui du Burkina Faso, et prévu une ligne budgétaire pour le fonctionnement du secrétariat permanent, en plus du don accordé par la Banque mondiale pour soutenir la production des rapports. Il convient de relever trois résultats essentiels obtenus par ces rapports : 1) la centralisation des informations sur le secteur minier ; 2) la bonne collaboration des acteurs qui ont convenu de travailler ensemble et de résoudre de manière concertée les problèmes posés ; 3) le rapport constitue une plateforme pour la coopération entre les sociétés minières et la société civile.

Au titre des écueils rencontrés, Monsieur Isham a noté le problème du choix des sociétés minières appelées à participer à l'ITIE, du champ de couverture des informations et des audits, les divergences de points de vue entre les parties prenantes. Pour surmonter ces difficultés qui n'apparaissent généralement pas pendant l'élaboration du plan d'actions mais en cours de la mise en œuvre, il faut un engagement de tous.

Suite à la présentation du cas de la Guinée, Monsieur Zoundi a indiqué que la volonté politique a été également affirmée au Burkina Faso, et à l'instar de la Guinée, le fonctionnement du secrétariat sera soutenu par le budget de l'Etat. Il a relevé que la BAD a également marqué sa disponibilité à appuyer la mise en œuvre de l'ITIE.

S'agissant du cas du Mali, Monsieur François Niankobogo a souligné que bien que la déclaration de l'intention d'adhérer remonte à 18 mois, ce pays est à peu près au même stade de la démarche que le Burkina Faso. Le processus a traîné quelque peu, ayant été mis en place en période électorale. Le secrétaire permanent a été nommé et actuellement, le Mali se situe dans la phase de préparation du plan d'actions.

Le processus connaît quelques difficultés, qui seraient liées à un manque de transparence. Les sociétés minières expriment une certaine insatisfaction par rapport au remboursement des crédits de TVA, et le gouvernement souhaite auditer les sociétés minières pour établir la situation exacte des engagements fiscaux.

Le représentant de la BCEAO a souhaité connaître le type de revenu visé par l'ITIE. En réponse, il a été indiqué que des pays comme le Ghana et le Nigeria sont allés plus loin que la simple réconciliation des revenus déclarés respectivement par le gouvernement et les sociétés

minières. Certains ont procédé à un audit fiscal pour réconcilier des déclarations avec les paiements effectifs, mais cela s'avère très coûteux. En tout état de cause, il appartient aux parties prenantes de convenir du champ de couverture des informations.

Le représentant de l'association des journalistes du Burkina et celui de la société minière de Belahouro ont réitéré leur volonté à s'engager avec le gouvernement dans le processus ITIE, avec l'espoir d'atteindre les objectifs visés par l'ensemble des parties prenantes.

Avant de clore la séance à 17 heures 10 minutes, les représentants de la Banque mondiale ont marqué leur disponibilité à accompagner le Burkina Faso dans la phase de démarrage de l'initiative à travers les ressources du projet d'appui à la compétitivité et au développement de l'entreprise (PACDE).

AU BURKINA FASO

(24 Juin 2008)

Ouagadougou, le 17 **JUIL** 2008

Le Secrétaire de séance



François M.D. ZOUNDI

Chevalier de l'Ordre National

Le Président de séance



Sylvain DOMBOUE

Chevalier de l'Ordre National